



**ECOLE PRIMAIRE PRIVEE DES
ECOLES INTERNATIONALES
MAARIF DE TÜRKİYE**

Règlement Intérieur

**Cultivons un climat de respect et
d'excellence**

ANNEE SCOLAIRE : 2024 - 2025

SOMMAIRE

Introduction	3
Objectifs pédagogiques	4
Comportement et discipline	5
Organisation de la vie quotidienne	5
Utilisation des espaces et du matériel	6
Hygiène et santé	7
Communication et partenariat avec les parents	8
Dispositions finales	9
Conclusion	10
Annexe 1 : Directives en matière de coiffure scolaire	11
Annexe 2 : Fiche d'engagement de l'élève (autorisation parentale)	12

Introduction

Bienvenue à l'école primaire privé des Écoles Internationales Maarif de Türkiye en Côte d'Ivoire ! Notre école primaire joue un rôle crucial dans la vie des enfants en leur offrant un environnement d'apprentissage enrichissant et stimulant.

Notre règlement intérieur est essentiel pour promouvoir un cadre propice à l'apprentissage et au bien-être. Il établit les règles nécessaires pour assurer la sécurité, le respect mutuel et la discipline, favorisant ainsi la réussite scolaire et le développement personnel de chaque enfant.

En adhérant à notre règlement intérieur, vous contribuez à créer un environnement harmonieux où nos élèves peuvent s'épanouir et réussir. Nous vous invitons à le lire attentivement et à le respecter, car votre engagement est essentiel pour le bien-être et la réussite de nos élèves.

Objectifs pédagogiques

Notre règlement intérieur vise à promouvoir un environnement favorable à l'apprentissage et au bien-être des élèves. Voici nos objectifs pédagogiques :

- **Développement personnel et épanouissement**

Nous souhaitons offrir à chaque enfant la possibilité de se développer pleinement et de s'épanouir. Cela implique de créer un environnement bienveillant qui favorise la confiance en soi, l'estime de soi et l'expression de la personnalité de chacun.

- **Compétences sociales et respect des autres**

Nous attachons une grande importance au développement des compétences sociales chez nos élèves. Nous encourageons le respect mutuel, la coopération, l'écoute active et la résolution constructive des conflits. En cultivant ces compétences, nous visons à créer un climat harmonieux et respectueux au sein de notre communauté scolaire.

- **Curiosité intellectuelle et apprentissage**

Nous cherchons à stimuler la curiosité intellectuelle des élèves en leur offrant des expériences d'apprentissage motivantes et stimulantes. Nous encourageons la pensée critique, l'exploration, la recherche d'informations et le questionnement. Notre objectif est de développer chez les élèves une passion pour l'apprentissage et le désir de se développer intellectuellement.

- **Autonomie et responsabilité**

Nous encourageons nos élèves à devenir autonomes et responsables de leurs actions. Cela implique de leur donner des responsabilités adaptées à leur âge, de les encourager à prendre des initiatives et de les aider à développer leurs compétences d'organisation et de gestion du temps. Notre objectif est de les préparer à devenir des apprenants vertueux (résolus, actifs, consciencieux et intelligents).

En promouvant ces objectifs pédagogiques à travers notre règlement intérieur, nous créons un environnement propice à l'épanouissement personnel, à l'apprentissage et au développement des compétences chez nos élèves. Nous invitons tous les membres de notre communauté scolaire à soutenir ces objectifs en respectant et en appliquant les règles énoncées dans notre règlement intérieur.

Comportement et discipline

- **Attentes en matière de comportement**

À l'école primaire privé des Écoles Internationales Maarif de Türkiye en Côte d'Ivoire, nous avons des attentes élevées envers nos élèves en termes de comportement. Nous encourageons activement le respect mutuel entre les élèves, les enseignants et le personnel de l'école. Nous attendons des élèves qu'ils soient polis, qu'ils écoutent attentivement en classe et qu'ils respectent les règles établies. Nous promouvons également des comportements positifs tels que le partage, la coopération et l'entraide.

- **Conséquences des comportements inappropriés**

En cas de comportements inappropriés ou de transgressions répétées des règles, nous appliquerons des sanctions appropriées. Ces sanctions visent à responsabiliser les élèves et à leur permettre de prendre conscience des conséquences de leurs actions. Elles peuvent inclure des discussions avec les enseignants, les conseillers psychologues et d'orientation des mesures de réparation et des rencontres avec les parents pour discuter des comportements problématiques et trouver des solutions.

- **Approche positive de la discipline**

Notre approche de la discipline est centrée sur l'apprentissage et la résolution constructive des conflits. Nous encourageons les élèves à prendre conscience de leurs erreurs et à en tirer des leçons. Nous favorisons les discussions ouvertes et le dialogue avec les élèves pour les aider à comprendre l'impact de leurs actions sur les autres et à trouver des solutions pacifiques aux conflits. Nous croyons en l'importance d'un environnement bienveillant où chaque élève se sent en sécurité et respecté.

En favorisant un comportement respectueux et en adoptant une approche positive de la discipline, nous créons un environnement propice à l'apprentissage et à l'épanouissement de chaque élève dans notre école.

Organisation de la vie quotidienne

- **Horaires d'arrivée et de départ, absences et retards**

Les élèves sont tenus de respecter les horaires d'arrivée et de départ fixés par l'école. En cas d'absence, les parents ou tuteurs doivent informer l'école le plus tôt possible. Les retards doivent être évités afin de ne pas perturber le déroulement des activités.

- **Procédures pour les repas, les collations, les récréations et les activités de la journée**

L'école fournit des informations détaillées sur les repas et les collations, y compris les options disponibles et les éventuelles restrictions alimentaires. Les élèves sont encouragés à adopter de bonnes habitudes alimentaires et à respecter les règles de propreté lors des repas. Les temps de récréation sont des moments de détente et de socialisation, où les élèves doivent respecter les règles de sécurité et de fair-play. Les activités de la journée sont planifiées de manière à favoriser un équilibre entre les apprentissages académiques, artistiques et physiques.

- **Gestion des transitions et des moments de regroupement**

Les transitions entre les différentes activités et les moments de regroupement sont gérés de manière efficace et respectueuse du temps de chacun. Les élèves sont encouragés à se préparer et à se déplacer rapidement et calmement d'un lieu à un autre. Lors des moments de regroupement, comme les rassemblements en classe ou les réunions d'information, les élèves sont invités à être attentifs, respectueux et à participer activement.

En respectant ces règles et procédures, nous créons un environnement organisé et propice à l'apprentissage, où chaque élève peut s'épanouir et développer ses compétences de manière harmonieuse.

Utilisation des espaces et du matériel

- **Règles concernant l'utilisation des salles de classe, des aires de jeu et du matériel pédagogique**

Les élèves doivent respecter les règles établies pour l'utilisation des salles de classe, des aires de jeu et du matériel pédagogique. Cela comprend le maintien de la propreté et de l'ordre, la manipulation appropriée du matériel et le respect des consignes données par les enseignants. Les élèves doivent également prendre soin des espaces et du matériel, en évitant les comportements destructeurs ou irrespectueux.

- **Encouragement de la responsabilité et du respect des biens communs**

Nous encourageons les élèves à développer un sens de responsabilité envers les biens communs de l'école. Cela inclut le respect des locaux, des équipements, des livres, des jeux et de tout autre matériel mis à leur disposition. Les élèves sont invités à traiter ces biens avec soin, à les ranger après utilisation et à signaler tout dommage ou problème à leurs enseignants.

- **Règlement sur les biens personnels et les appareils électroniques**

Afin de garantir la sécurité et de préserver l'intégrité de l'environnement scolaire, il est strictement interdit aux élèves d'apporter à l'école des objets de grande valeur ou des appareils électroniques. Cette mesure vise à éviter les distractions et les risques liés à la perte, au vol ou à l'usage inapproprié de tels objets.

Des exceptions à cette règle seront accordées uniquement lors d'événements spécifiques clairement définis par l'école, tels que les sorties éducatives ou les journées à thème récréatives, durant lesquelles les élèves pourront utiliser des appareils électroniques sous supervision.

Il est essentiel que les parents et les élèves comprennent et adhèrent à ces règles pour contribuer à la création d'un cadre d'apprentissage optimal pour tous.

Hygiène et santé

- **Règles d'hygiène de base, comme le lavage des mains et la propreté des vêtements**

Il est important que tous les élèves respectent les règles d'hygiène de base afin de maintenir un environnement sain. Cela inclut le lavage régulier des mains avec du savon, notamment avant et après les repas, ainsi qu'après être allés aux toilettes. Les élèves ont aussi le devoir de porter l'uniforme scolaire propre et en bon état.

- **Procédures en cas de maladie, d'allergies ou d'autres problèmes de santé**

En cas de maladie, d'allergies ou d'autres problèmes de santé, il est essentiel que les parents ou les responsables légaux en informent l'école. Des procédures spécifiques sont en place pour assurer la sécurité et le bien-être des élèves en cas de besoin. Les parents doivent fournir les informations nécessaires sur les médicaments et les soins spécifiques à administrer à leur enfant.

- **Gestion des médicaments et des premiers soins**

L'école prend la gestion des médicaments et des premiers soins très au sérieux. Les parents doivent fournir les médicaments prescrits par un professionnel de la santé, accompagnés d'une autorisation écrite. Les médicaments sont conservés dans un endroit sécurisé et administrés selon les besoins. De plus, l'école dispose d'un personnel formé pour fournir les premiers soins en cas de blessure ou de malaise.

En promouvant l'hygiène, en mettant en place des procédures adaptées aux besoins de chaque élève et en assurant une gestion appropriée des médicaments et des premiers soins, nous veillons à la santé et au bien-être de tous les élèves. Cela contribue à créer un environnement propice à l'apprentissage et permet aux élèves de se sentir en sécurité et soutenus dans leur développement.

Communication et partenariat avec les parents

- **Importance de la communication entre l'école et les parents pour le bien-être et le suivi des enfants**

La communication ouverte et régulière entre l'école et les parents est essentielle pour le suivi et le bien-être des élèves. Des échanges fréquents nous permettent de tenir les parents informés des progrès et des besoins de leurs enfants, et nous encourageons une communication proactive avec l'administration pour une collaboration constructive.

- **Canal de communication privilégié**

Nous utilisons plusieurs moyens de communication, comme le cahier de liaison, le portail en ligne **Edupage** et les journées portes ouvertes, pour encourager un dialogue continu. Ces méthodes assurent des mises à jour fréquentes et permettent des discussions détaillées, garantissant ainsi que les parents restent bien informés et activement engagés dans le parcours éducatif de leurs enfants.

- **Implication des parents dans la vie de l'école**

La présence des parents dans les événements scolaires est cruciale pour construire une communauté solidaire. Leur participation active aux différentes activités renforce le lien école-parents et joue un rôle clé dans la création d'un environnement propice à l'apprentissage et au développement des enfants.

- **Visite de l'école au domicile des parents**

L'école prend des initiatives telles que des visites à domicile pour améliorer les relations avec les familles, ce qui permet un soutien personnalisé et favoriser une compréhension mutuelle des objectifs éducatifs pour la réussite des élèves.

- **Soutien psychologique et orientation scolaire**

Le département des conseillers psychologues et d'orientation de notre école joue un rôle crucial dans le bien-être et le progrès de nos élèves, offrant un accompagnement personnalisé pour leur développement émotionnel, social et académique. Nous encourageons les parents à travailler en étroite collaboration avec nos conseillers afin de déconstruire les stéréotypes liés à la santé mentale et de garantir que les élèves disposent d'un soutien indéfectible, tant à l'école qu'à domicile.

Dispositions finales

Révision et modification du règlement

- Le règlement intérieur de l'école est sujet à révision et modification afin de s'adapter aux évolutions de l'environnement éducatif, aux besoins des élèves et aux nouvelles réglementations.
- Les enseignants, les parents et les représentants des élèves peuvent contribuer à la révision du règlement en proposant des modifications pertinentes.
- Toute révision ou modification du règlement est soumise à l'approbation de l'administration de l'école.

Entrée en vigueur et durée d'application

- Le règlement entre en vigueur dès sa validation par l'administration de l'école.
- Il est applicable pendant toute la durée de la scolarité de l'élève au sein de l'établissement, à moins qu'une nouvelle version du règlement ne soit adoptée.
- Les parents et les élèves sont tenus d'en prendre connaissance et de le respecter dès l'inscription à l'école.

Conclusion

En conclusion, le règlement intérieur de notre école est un document essentiel qui guide notre communauté scolaire vers un environnement d'apprentissage positif, sécurisé et propice au développement holistique de chaque enfant.

En respectant les règles établies, nous favorisons le respect mutuel, la responsabilité individuelle, la discipline et l'épanouissement personnel.

Nous encourageons les parents, les élèves et les membres du personnel à lire attentivement et à adhérer au règlement intérieur afin de garantir le bien-être de tous les membres de notre communauté scolaire.

Ensemble, nous créons un cadre propice à l'éducation, à l'épanouissement et à la réussite de chaque élève.

Annexe 1 : Directives en matière de coiffure scolaire

Ce qu'il faut faire ✓

1. Propreté et hygiène
 - Les cheveux doivent être propres et bien entretenus en tout temps.
 - Les cheveux doivent être exempts de poux ou autres parasites.
2. Couleurs
 - Les couleurs de cheveux doivent être naturelles (brun, blond, noir, roux) ou des teintes proches des couleurs naturelles.
3. Longueur et attachement
 - Les cheveux longs doivent être attachés lors des cours d'éducation physique et des activités en laboratoire.
4. Style et simplicité
 - Les coiffures doivent être simples et non distrayantes.
 - Les coiffures traditionnelles ou religieuses sont autorisées tant qu'elles respectent les règles de propreté et de sécurité.
5. Accessoires
 - Les accessoires pour cheveux doivent être discrets et sécurisés (élastiques, bandeaux, barrettes simples).

Ce qui est interdit ⚡

1. Propreté et hygiène
 - Cheveux sales ou mal entretenus.
 - Présence de poux ou autres parasites.
2. Couleurs
 - Couleurs de cheveux non naturelles (bleu vif, vert fluo, rose néon).
 - Teintures extravagantes ou multicolores.
3. Longueur et attachement
 - Cheveux longs laissés libres pendant les activités nécessitant qu'ils soient attachés.
4. Style et extravagance
 - Coiffures avec des motifs ou dessins rasés (coupes de cheveux où des motifs sont créés en rasant certaines parties du cuir chevelu).
 - Coiffures extravagantes qui attirent l'attention, comme les Mohawks (coupes de cheveux avec une bande de cheveux dressée au centre et les côtés rasés) ou autres styles exagérés.
5. Accessoires
 - Accessoires pour cheveux trop volumineux ou voyants (barrettes brillantes, diadèmes).
 - Objets décoratifs non sécurisés dans les cheveux (épingles non fixées correctement).
 - Accessoires tranchants ou pointus.

Annexe 2 : Fiche d'engagement de l'élève (autorisation parentale)

Nom et Prénom(s) de l'élève : Classe
.....

Je soussigné(e) Mme/Mlle/M., agissant en tant que parent/tuteur légal de, atteste par la présente que j'autorise mon enfant (protégé) à respecter et à se conformer aux règles énoncées dans le règlement intérieur de l'établissement scolaire susmentionné. Il s'engage notamment à :

1. S'habiller avec la tenue règlementaire confectionnée par l'école primaire privée des Ecoles Internationales Maarif de Türkiye. A savoir : une jupe ample de longueur minimale atteignant ses mollets et maximale ne dépassant pas ses chevilles (filles), un pantalon et un tee-shirt, une tenue d'EPS (garçons et filles) ;
2. S'habiller conformément aux exigences de l'établissement (voir emploi du temps) ;
3. Se faire accompagner par un parent lors des essayages des vêtements de l'école ;
4. Se munir d'un T-shirt gris ou noir, sans effigie au col rond, pour ses séances de sport
5. Porter des chaussures fermées ;
6. Venir à l'école avec des tenues propres et bien soignées ;
7. Garder les cheveux bien coiffés ;
8. Faire bon usage du matériel et des infrastructures mises à notre disposition ;
9. Ne pas me bagarrer, dans l'enceinte comme à l'extérieur de l'établissement ;
10. Participer activement aux cours et à toute activité éducative, culturelle et sportive organisée par l'école ;
11. Préserver la propreté de mon établissement ;
12. Observer les règles de discipline établies ;
13. Ne jamais venir à l'école avec un téléphone portable, des gadgets électroniques et autres objets de valeur (argent, bijoux, montre électronique, etc.) à l'exception des sorties et des journées récréatives ;
14. Ne jamais venir à l'école avec des armes blanches ou des armes à feu ;
15. Ne jamais avoir de dreads, de teintures, de mèches ;
16. Ne pas casser le matériel (tables, bancs, interrupteurs, prise, règles, compas, vitre, etc.) ;
17. Ne pas écrire de graffitis sur les murs et les bancs de l'école.

En signant cette autorisation, j'atteste que mon enfant (protégé),, de la classe, s'engage à respecter les règles du règlement intérieur de l'établissement scolaire susmentionné.

Cela inclut le respect des tenues vestimentaires requises, l'utilisation appropriée du matériel et des infrastructures, la participation active aux activités scolaires, le maintien de la propreté de l'établissement, l'observation des règles de discipline, et l'interdiction d'apporter des objets de valeur, des armes ou d'endommager le matériel de l'école. Je suis conscient(e) que le non-respect de ces règles peut entraîner des conséquences appropriées.

Fait à Abidjan, le / / 20.....

Signature du Parent
(Précédée de la mention lu et approuvé)

La Provisure